MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION

NOTIONS DE SYLVICULTURE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE: 13 21 02 U21 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 101

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

NOTIONS DE SYLVICULTURE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des notions et des compétences de base en sylviculture ;
- ◆ de décrire les arbres et caractériser les peuplements forestiers en vue de leur traitement sylvicole;
- de diagnostiquer les qualités, défauts et tempéraments des principales essences forestières ;
- de décrire les principaux travaux forestiers pour améliorer les peuplements forestiers ;
- de s'initier à des capacités de synthèse et de communication.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français

- résumer, dans un niveau de langue courante, un texte écrit de type informatif, narratif ou expressif d'au moins cinquante lignes dactylographiées;
- présenter et commenter ce résumé oralement dans un langage clair.

En mathématiques,

dans l'ensemble des nombres entiers rationnels,

- effectuer un calcul algébrique mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorités et les conventions d'écriture traditionnelles ;
- calculer la valeur numérique d'une expression algébrique du 1er degré ;
- calculer l'aire et le périmètre de polygones réguliers ;

Notions de sylviculture Page 2 sur 4

◆ résoudre des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, les problèmes de pourcentage.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C2D ou CESI

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Diagnostics sylvicoles	CT	В	16
Itinéraires sylvicoles	CT	В	16
Laboratoire de sylviculture appliquée	CT	S	16
3. 2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Diagnostics sylvicoles

- de caractériser les dimensions dendrométriques et le tempérament des arbres (exigences en lumière, résistances aux aléas climatiques) ;
- ♦ de définir les principaux défauts externes et internes de conformation et de structure des arbres, d'en citer les causes et conséquences et de proposer des mesures de lutte préventive et curative;
- de définir les affectations principales et associées des peuplements forestiers (production, protection, conservation, bénéfices socio-économiques);
- de présenter les principales caractéristiques des peuplements forestiers : origine, régime, composition, structure, consistance, stabilité, résistance, résilience ;
- de classer les peuplements : stades de développement, atouts et contraintes des peuplements purs ou mélangés et des peuplements réguliers ou irréguliers.

4.2. Itinéraires sylvicoles

- de citer les objectifs des principales phases de la sylviculture des peuplements : installation, qualification, grossissement, maturation ;
- ♦ de définir les travaux forestiers adaptés aux différents stades de développement des peuplements : nettoyage du terrain, amélioration et travail du sol, régénération, protection, dégagement, taille de formation, élagage, éclaircie ;
- de décrire les modes de régénération des peuplements : régénérations naturelles (par bande, par trouées, par coupes progressives) et plantations artificielles (sur coupe rase ou sous abri);

Notions de sylviculture Page 3 sur 4

• de formuler un itinéraire sylvicole : stade de développement, phase sylvicole, soins culturaux préconisés.

4.3. Laboratoire de sylviculture appliquée

face à des peuplements forestiers, au travers de sorties de terrain,

- d'établir des diagnostics sylvicoles : caractéristiques dendrométriques et dendrologiques, défauts de conformation et de structure, description des peuplements, affectations principales et associées :
- d'analyser et de justifier l'utilité de travaux forestiers ;
- d'élaborer et de compléter un rapport simple, dans le respect des consignes données.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à un contexte sylvicole de peuplements et d'arbres forestiers, apporté par le chargé de cours, dans le respect des consignes données, en utilisant le vocabulaire adéquat,

- de diagnostiquer les caractéristiques de ces situations sylvicoles ;
- de proposer des mesures préventives et des travaux forestiers en vue de les améliorer ;
- ♦ d'élaborer, dans le respect des consignes données, un rapport de synthèse des activités extérieures réalisées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de précision du vocabulaire et de la terminologie employés,
- le degré de rigueur des descriptifs et diagnostics,
- ♦ la justification des travaux forestiers proposés,
- ♦ le degré de clarté et de qualité du rapport de synthèse.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Notions de sylviculture Page 4 sur 4